

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Code Produit : BIO.027****Disp&FLOW® – Porc (viandes crues, cuisinées ou transformées) – Lateral Flow Rapid Test**Version : 20230630
Date de création : 30/06/2023
Date de révision : .../.../...
Dernière date de révision : .../.../...**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Disp&FLOW® – Porc (viandes crues, cuisinées ou transformées)

Code du produit : BIO.027

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / mélange : Dépistage de la présence de protéines allergènes

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BIOTEM
Parc d'activité Bièvre Dauphiné
885 rue Alphonse Gourju
F-38140 APPRIEU

Téléphone : +33 476-651-091

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification Règlement (CE) No 1272/2008**

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008 CE.

2.2 Eléments d'étiquetage**Etiquetage Règlement (CE) No 1272/2008**

Ne s'applique pas

2.3 Autres dangers

Inconnu

RUBRIQUE 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au SGH.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

En cas d'inhalation

S'il y a des difficultés à respirer, transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Si les signes / symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Protéger l'œil intact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire ou manger. En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent, pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinctions

En cas d'incendie, utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau pulvérisée, la poudre sèche ou la mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Reportez-vous aux autres rubriques de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoires, ventilation et équipement de protection individuelle.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Evacuer la zone. Ventiler la zone. Eviter le dégagement de poussières. Eviter de respirer les poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout autre endroit où l'accumulation pourrait être dangereuses. Consulter les instructions.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique ou le danger pour la santé ou l'environnement.

Recueillir le produit répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Eliminer le produit collecté dès que possible dans un centre autorisé.

6.4 Références à d'autres rubriques

Se référer à la rubrique 8 et à la rubrique 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2 Conditions d'un stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage comprise entre 2 et 30 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition

Limites d'exposition professionnelle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Valeurs limites biologiques

Aucune information disponible.

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée : lunettes de protection ouvertes. Utiliser une protection oculaire conforme à la norme EN166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés et conforme à la norme EN374.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Etat physique	liquide
b) Couleur	clair incolore, jaune clair
c) Odeur	inodore
d) Point fusion / point de congélation	pas de données disponibles
e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	pas de données disponibles
f) Inflammabilité	pas de données disponibles
g) Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité	LSI : pas de données disponibles LII : pas de données disponibles
h) Point éclair	pas de données disponibles
i) Température d'auto-inflammabilité	pas de données disponibles
j) Température de décomposition	pas de données disponibles
k) pH	pas de données disponibles
l) Viscosité	pas de données disponibles
m) Solubilité dans l'eau	pas de données disponibles
n) Coefficient de partage n-octanol/water	pas de données disponibles
o) Pression de vapeur	pas de données disponibles
p) Densité	pas de données disponibles
q) Densité de vapeur relative	pas de données disponibles
r) Caractéristiques des particules	pas de données disponibles
s) Propriétés explosives	pas de données disponibles
t) Propriétés comburantes	pas de données disponibles

9.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5 Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se former comme : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé. Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Non classé. Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Non classé. Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé. Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé. Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Non classé. Aucune donnée disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé. Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / nationale en vigueur dans un centre agréé.

Eviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Conformément aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATION RELATIVES A LA REGLEMENTATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15.1 Réglementations / législation particulières à la substances ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n°1907/2006.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Indications des modifications (fiches révisée de données de sécurité)

Révision complète de la FDS sur la forme conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et sur le fond (renseignement des différentes rubriques).

Texte complet pour les autres abréviations et acronymes

Abréviations	Description des abréviations utilisées
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigations intérieures
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
OMI	Organisation Maritime Internationale (institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
REACH	Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques développé par l'Organisation des Nations Unies
VLCT	Valeur Limite d'Exposition à Court Terme
VME	Valeur Moyenne d'Exposition (mesurée ou estimée sur 8 heures)
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'information ci-dessus est considérée comme correcte au meilleur de nos connaissances actuelles. BIOTEM ne garantit pas que ce sera tout compris et ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. Tous les matériaux et mélanges peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Voir le bon de commande, le bordereau d'expédition, l'encart et la facture pour les conditions de vente supplémentaires.